

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOI N° 94-008 du 13 Juillet 1994

Portant autorisation de ratification de l'Accord de Prêt N° F/BEN/REN-SAN 2/93/28 signé à ABIDJAN (RCI) le 20 Janvier 1994 entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD) dans le cadre du financement du projet de Renforcement du Système de Santé "Projet Santé-II)"

L'ASSEMBLEE NATIONALE a adopté.

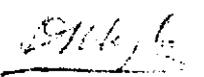
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE promulgue la Loi dont la teneur suit :

Article 1er.- Est autorisée la ratification par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement de l'Accord de Prêt N° F/BEN/REN-SAN-2/93/28 signé à ABIDJAN (RCI) le 20 Janvier 1994 entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD) pour un montant de 7.370.000 U.C. soit environ 5.984.440.000 Francs CFA dans le cadre du Financement du Projet de Renforcement du Système de Santé "Projet Santé-II".

Article 2.- La présente Loi sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Fait à COTONOU, le 13 Juillet 1994

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.

Le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouvernemen-
tale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.

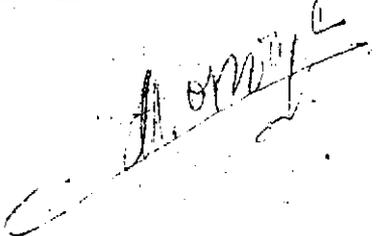
.../...

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,



Robert M. DOSSOU

Le Ministre des Finances,



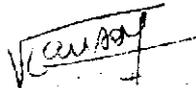
Paul DOSSOU

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Robert TAGNON

Le Ministre de la Santé,



Véronique LAWSON

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 MF-MPRE-MS-MAEC 16 SGG 4
AUTRES MINISTERES 15 DB-DCOF-DSDV-DTCP-DI 5 PN-DAN-DLC 3 GCONB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM 2 UNB-FASJEP-ENA 3.-